

**Procès-verbal de la réunion n° 1-15
Conseil de surveillance des normes actuarielles
Toronto, ON**

Le mardi 14 avril 2015

Présents : Bob Baldwin Peter Patterson
Bob Christie Michel Sanschagrin
Anne Kleffner Steven Wolff, *vice-président*
Winston Maharaj Jim Christie, *membre d'office*
Norma Nielson Susan Philpott
Tricia O'Malley, *présidente*

Absents : Jill Wagman, Michel Benoit

Membres du personnel : Michel Simard, *membre d'office*
Leona Campbell, *employée de l'ICA*

Invité : Gordon Dunning, pour le point 12

Tricia O'Malley, présidente du Conseil de surveillance des normes actuarielles (CSNA), souhaite la bienvenue aux membres du CSNA, s'assure du quorum et déclare l'assemblée ouverte à 9 h.

Point 1-15.1 Mot de bienvenue et présentations

Tricia souhaite la bienvenue à Susan Philpott et à Anne Kleffner à l'occasion de leur première réunion officielle à titre de membres.

Point 1-15.2 Adoption de l'ordre du jour

Motion 1-15.2

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

Point 1-15.3 Adoption du procès-verbal

Motion 1-15.3

Que le procès-verbal de la réunion du CSNA tenue le 12 décembre 2014 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

Point 1-15.4 Rapport du président de la Commission des mises en candidature du CSNA

Steven Wolff, président de la Commission des mises en candidature (CMC) du CSNA, présente un compte rendu de la réunion ayant immédiatement précédé la réunion du CSNA et portant sur la composition du CSNA, de la CMC du CSNA et du Conseil des normes actuarielles (CNA).

1. Composition du CSNA

Le mandat de quatre membres se terminera à la fin de décembre 2015, soit Winston Maharaj, Michel Sanchagrin, Steven Wolff et Bob Christie. Winston a accepté que son mandat soit prolongé. La CMC se penchera sur la recherche de nouveaux membres potentiels pour remplacer les trois autres membres.

Motion 1-15.4.1

Que Winston Maharaj soit nommé à titre de membre du CSNA pour un mandat additionnel de deux ans, lequel prendra fin le 31 décembre 2017.

Adoptée

2. Composition du CNA

Ty Faulds mentionne que le CNA recherchera un praticien en assurances IARD pour remplacer Jim Christie au CNA.

Motion 1-15.4.2

Que Stephen Cheng soit nommé à titre de membre du Conseil des normes actuarielles à compter du 1^{er} mai 2015 pour un mandat de trois ans, lequel prendra fin le 30 juin 2018.

Adoptée

Motion 1-15.4.3

Que Conrad Ferguson soit nommé à titre de membre pour un mandat additionnel d'un an, lequel prendra fin le 30 juin 2016.

Adoptée

3. Mise à jour du président du CNA

Point 1-15.5 Rapport du président du Conseil des normes actuarielles

Jim Christie présente son rapport et ajoute les commentaires suivants :

Le recours aux modèles suscite quelque peu la controverse. L'utilisation des modèles constitue une bonne pratique; la difficulté réside dans la définition d'un modèle. La Direction de la pratique actuarielle travaille à la rédaction d'une note éducative afin de faciliter la définition des modèles. Cette note devrait être prête à la fin mai afin de pouvoir être publiée en même temps que l'exposé-sondage relatif au recours aux modèles, en juin. Comme cet élément fait partie de la section des normes générales, les consultations s'étendent à tous les domaines de pratique. Le Royaume-Uni et les États-Unis ont tous deux une norme relative à la modélisation. Nous prévoyons que l'exposé-sondage suscitera de nombreux commentaires.

Les tables de mortalité aux fins du calcul de la valeur actualisée sont utilisées dans deux domaines, soit les régimes de retraite et la rupture du mariage. Des préoccupations concernant l'utilisation de la même table pour tous les domaines ont été soulevées. Une communication

initiale a été publiée à la fois pour les régimes de retraite et la rupture du mariage. La nouvelle table est plus sophistiquée et comporte deux dimensions au lieu d'une seule. L'entrée en vigueur aura lieu au quatrième trimestre de l'année courante.

Une révision des hypothèses de non-mortalité aux fins du calcul de la valeur actualisée des régimes de retraite et en cas de rupture du mariage est actuellement en cours. Le CNA s'efforce d'obtenir le plus de commentaires possibles et a présenté, à cette fin, une webémission à ce sujet. On documentera tout le processus afin d'illustrer que le processus officiel a été respecté. L'échéancier ambitieux pourrait être contesté. On prévoit que l'approbation de la déclaration d'intention aura lieu par téléconférence à la suite de la réunion de juin du CNA. Les commentaires pourront ainsi être remis avant le mois de septembre afin de permettre une discussion à l'occasion du Colloque sur les régimes de retraite.

La révision des normes générales a pris du retard. La déclaration d'intention devrait être révisée d'ici la réunion de juin du CNA. Nous n'attendons rien d'urgent de cette révision, qui consiste simplement en un nettoyage général.

Point 1-15.6 Examen de la réunion conjointe avec le CNA

Très peu de commentaires ont été formulés en ce qui concerne l'adoption des normes internationales étant donné que le CNA semble faire ce qu'il faut. Jim a indiqué qu'il était bénéfique pour le CNA de prendre connaissance des problèmes et des préoccupations du CSNA directement auprès de celui-ci. Les discussions entourant les priorités du CNA sont utiles pour le CSNA. Les interactions et les discussions pourraient être plus efficaces si elles allaient au-delà des priorités absolues, lesquelles sont déjà assez bien établies.

On a laissé entendre qu'il serait utile que le président du CNA ou une personne engagée au sein d'une des commissions internationales, soit Dave Pelletier ou Micheline Dionne, présente une mise à jour annuelle des activités à l'échelle internationale.

La liste élargie des problèmes révélés par l'analyse globale devrait faire l'objet de discussion lors d'une réunion du CSNA afin qu'on puisse en établir les priorités. Cette liste devrait être transmise aux membres à l'avance afin qu'ils aient le temps d'en prendre connaissance et dans le but de favoriser une discussion plus fructueuse.

Point 1-15.7 Mise à jour de l'ICA

L'ICA s'efforce de devenir l'organisme actuariel de choix pour les actuaires qui adhèrent à deux organismes. Une analyse des besoins en matière de perfectionnement professionnel continu (PPC) a révélé le besoin d'offrir un plus grand nombre de webémissions. L'ICA désire souligner à ses membres l'importance d'assister aux webémissions et aux assemblées de l'ICA afin d'interagir avec d'autres actuaires canadiens.

À l'instar d'autres commissions internationales, l'ICA se penche sur certaines questions liées à la définition du professionnalisme, de l'indépendance et de l'objectivité professionnelles.

L'ICA tente de combler l'écart qui le sépare des autres organismes à l'égard du système lié à la conduite professionnelle. Il a dégagé trois manques à cet égard :

- L'omission de demander aux membres potentiels s'ils ont un casier judiciaire;
- Le fait de ne pas avoir le pouvoir nécessaire pour contraindre un membre à se soumettre à un examen médical, au besoin;

- Le fait de ne pas disposer d'une méthode visant l'inspection professionnelle/l'assurance de la qualité.

L'ICA travaille à bâtir la marque canadienne, en particulier auprès de la communauté étudiante. Le Programme d'agrément universitaire est l'un des moyens créés.

L'ICA fait la promotion de l'actuariat en tant que carrière. Le programme *Retour à l'école* a été conçu dans le but d'envoyer des actuaires dans les écoles secondaires locales afin qu'ils présentent aux élèves des classes de mathématiques et de science des exposés au sujet d'une carrière en actuariat. Il existe aussi au Québec un programme dans le cadre duquel des élèves passent une journée avec un actuaire.

L'ICA travaille au raffermissement de sa présence par le biais de Twitter, de LinkedIn et de Facebook.

Des annonces ont été publiées dans le *Globe & Mail* et *La Presse* à l'occasion du 50^e anniversaire de l'ICA.

L'ICA a embauché un nouveau gestionnaire des relations gouvernementales.

Les célébrations du 50^e anniversaire ont été lancées au moyen d'une webémission en direct qui a attiré plus de 1 700 participants. Une soirée gala aura lieu le 17 juin avant la tenue de l'Assemblée annuelle. L'ICA tiendra un dîner à l'occasion de la réunion du conseil de l'Association actuarielle internationale (AAI) à Vancouver plus tard cette année. Il s'agira du dernier événement des célébrations du 50^e anniversaire.

La situation financière de l'ICA est bonne. Il y aura une augmentation de 5 % des cotisations. Cette année, un montant de près de 500 000 \$ est affecté à la recherche.

Point 1-15.8 Sondage relatif à l'assemblée publique

Quelques observations issues du sondage mené à la suite de l'assemblée publique de décembre :

Le centre-ville et l'heure du dîner semblent satisfaire les préférences, mais on devrait accorder plus de temps au réseautage et aux questions. On pourrait remédier à cela en reportant la fin de la réunion du CSNA.

On devrait réduire la mise en contexte concernant le CSNA. Celle-ci pourrait être communiquée par courriel aux personnes inscrites préalablement à l'assemblée afin qu'elles en prennent connaissance.

Il a été suggéré d'organiser à chaque table pendant le dîner une discussion d'experts ou une étude de cas à des fins de discussion. Celle-ci pourrait représenter les intérêts et les points de vue des divers participants. Les études de cas seraient transmises à l'avance aux participants en ligne.

Suggestions de sujets :

- La normalisation;
- La question de la valeur actualisée des régimes de retraite et de la rupture du mariage;
- Une comparaison des meilleures pratiques et de la gouvernance;
- Une discussion concernant le point de vue des diverses parties intéressées.

On a suggéré l'ajout d'une question interactive afin de favoriser de meilleures discussions et interactions.

Peter s'est offert pour faire partie d'un groupe de travail afin d'examiner les choix de sujets.

Mesure à prendre :

- Le groupe de travail établira la formule qui sera adoptée pour la tenue de la réunion.
- Effectuer une recherche pour connaître les disponibilités et les coûts des capacités interactives.

Point 1-15.9 Diagramme fonctionnel 2015 du CSNA

Ty assurera un suivi auprès du nouveau surintendant du Bureau du surintendant des institutions financières pour la réunion d'août.

Il n'y aura qu'un seul conférencier à l'occasion de la réunion de décembre lors de l'assemblée publique (et non pas de la réunion du CSNA).

Point 1-15.10 Examen des mesures à prendre

Tous les éléments ont été exécutés.

Point 1-15.11 Dates des réunions de 2015

On discute du calendrier des prochaines réunions du **CSNA**. La date de la réunion conjointe printanière doit être fixée en fonction des calendriers.

Les dates confirmées pour l'instant sont les suivantes :

- Le 27 août 2015 – Toronto;
- Le 10 décembre 2015 – Toronto.

Le calendrier des prochaines réunions du **CNA** est le suivant :

- Le 9 juin 2015, de 9 h 30 à 16 h 30 (aéroport de Toronto);
- Le 11 août 2015, de 10 h à 13 h (téléconférence);
- Le 7 octobre 2015, de 9 h 30 à 16 h 30 (aéroport de Toronto);
- Le 2 décembre 2015, de 9 h 30 à 16 h 30 (aéroport de Toronto);
- Le 16 février 2016, de 9 h 30 à 16 h 30 (aéroport de Toronto).

On suggère que la réunion de la CMC soit tenue par téléconférence une semaine avant la réunion.

Mesures à prendre :

- **Tricia assurera un suivi auprès de Jill pour connaître les dates de l'assemblée annuelle d'Eckler afin que nous puissions fixer la date de la réunion d'avril 2016.**
- **Leona effectuera un sondage concernant les dates des réunions des mois d'avril, d'août et de décembre.**
- **Leona se penchera sur la possibilité de trouver une salle à l'aéroport pour la réunion d'août.**

Point 1-15.13 Séance à huis clos

Le CSNA termine la réunion par une séance à huis clos.

Point 1-15.12 Conférencier invité – Gordon Dunning

Gordon Dunning, de la firme Assuris, parle de ce que fait l'entreprise et des raisons pour lesquelles elle se soucie de la profession actuarielle. Il parle aussi de l'opinion d'Assuris en ce qui concerne l'évolution de la profession et de ce qu'elle aimerait voir dans l'avenir.

Il préconise une meilleure divulgation, et non pas plus ample, face au public et aux organismes de réglementation.

Il parle du manque d'uniformité au chapitre du passif.

Jim demande à Gordon de fournir des listes des problèmes qu'a soulevés Assuris, mais cela n'est pas possible pour des motifs liés à la confidentialité.

Puisqu'il n'y a pas d'autres points à discuter, la séance est levée à 15 h 30.